



A R R E S T  
DU CONSEIL D'ÉTAT  
DU ROI,

*Portant règlement pour les déclarations à faire par les  
dépositaires volontaires ou judiciaires des biens des  
nommés Bigot, Varin & autres condamnés dans  
l'affaire du Canada.*

Du 18 Février 1764.

*Extrait des Registres du Conseil d'État.*

LE ROI ayant, par arrêt de son Conseil du 31 décembre 1763, attribué aux sieurs Commissaires députés pour la liquidation des dettes du Canada, la connoissance des contestations nées & à naître, relatives à la discussion des biens des nommés Bigot, Varin & autres condamnés par le jugement rendu le 10 dudit mois de décembre, par les sieurs Commissaires à ce députés par arrêt de son Conseil

